

Un projet d'usine pour un élevage industriel de saumons et une usine de transformation

La zone industriale portuaire du Verdon appartient au GPMB (Grand Port Maritime de Bordeaux). Sa surface est de 37 hectares.

En avril 2022, une convention a été signée entre **Pure Salmon France** et le **GPMB** pour installer une usine de saumons de 14 hectares sur une partie du site industriel.

Pure Salmon est une filiale d'un fonds d'investissement basé à Singapour dont le seul objectif est la meilleure rentabilité possible au profit de ses actionnaires.

Malgré les alertes et l'opposition de multiples associations de défense de l'environnement, les élus du Médoc sont favorables au projet car PSF promet 250 emplois. Cet argument serait pour eux de nature à contrer la montée de l'extrême droite qui met en avant la montée du chômage et les multiples difficultés rencontrés par les habitants du Médoc.

Pourtant, ce projet fait courir le risque de dégâts irréversibles sur l'environnement tant sur la rive gauche de l'estuaire que sur la rive droite.

Des nuisances de tous ordres sont possibles et pourraient faire vaciller une économie basée essentiellement sur le tourisme.

*Cette usine aurait besoin d'une quantité d'eau (obtenue par pompage sous la dune littorale à 200 mètres du rivage) et des besoins en électricité considérables équivalents à ceux d'une ville de 40000 habitants.

*Des milliers de mètres cube d'effluents seraient rejetés dans l'estuaire après traitement par une nouvelle station d'épuration à construire mais ces rejets contenant nitrates, azotes, phosphate pourraient générer des algues vertes sur nos rivages.

*Les boues seraient déshydratées et transportées par camion à Hourtin.

*A ce stade aucune estimation de l'émission des gaz à effet de serre ne semble avoir été effectuée.

*Le chantier durerait sans doute au moins 3 ans. Aucune information n'est donnée sur les modalités d'accueil des familles des travailleurs employés, sur les besoins en logements, sur leurs déplacements, sur une circulation accrue de camions y compris en pleine saison estivale.

L'enquête publique sera ouverte le 15 décembre 2025 à 9h. Chacun aura accès à ce moment là au dossier technique de présentation, à l'étude d'impact environnementale, à l'étude de dangers présentées par le porteur de projet et qui sont obligatoires. Un dossier sans doute de plusieurs milliers de pages (2 à 3000 ?) difficilement accessible pour de simples citoyens. **Mais leur avis est primordial pour éviter une industrialisation à une échelle aussi importante qui aura de graves conséquences pour les 2 rives de l'estuaire.**